

CONTRAT DE PRESTATION VIDÉO Entre les parties : Le Prestataire : Videaste professionnel.
Le Client : Représenté par la marque de cosmétiques. **OBJET DU CONTRAT** Le présent contrat a pour objet la réalisation d'une vidéo promotionnelle comprenant : - Une vidéo principale d'environ 1 minute. - Plusieurs déclinaisons courtes (10–15 secondes). - Prises de vues en appartement lumineux (lieu à confirmer). - Plans packshots et plans d'utilisation des produits (3 produits).
LIVRABLES 1. Vidéo principale (format 16:9 et 4:5). 2. Déclinaisons courtes optimisées pour Instagram et TikTok. 3. Adaptation des formats pour les publicités si demandé. **DÉROULEMENT** - Pré-production : conception du storyboard, moodboard, choix du lieu, sélection des modèles. - Tournage : 1 journée. - Post-production : montage, étalonnage, musique libre de droit, incrustations texte. - Livraison estimée : trois semaines après validation du scénario. **DROITS D'UTILISATION** Le Client obtient les droits d'exploitation Web et réseaux sociaux, sans limitation de durée. Les rushes restent la propriété du Prestataire sauf accord spécifique. **TARIFICATION** Montant estimé : entre 2 000 € et 2 500 € selon options retenues. Un devis définitif sera fourni pour validation.
PAIEMENT 30 % à la signature. 70 % à la livraison des fichiers finaux. **SIGNATURES** Le Client : _____ Le Prestataire : _____